65836 LA BREDE Bulletin Mars 2013 BAT_Mise en page 1 05/03/13 16:54 Page

La Brède ■ Montesquieu

Vous me parleriez de toute l'Europe, moi je vous parlerais de mon village de La Brède.

Ville de La Brède

Actualités de Mars 2013

Édito

Chères brédoises,
chers brédois,

Le budget communal est l'outil indispensable pour mener à bien les diverses politiques de service à la population et d'équipement de la Commune décidées par le Conseil Municipal. Il s'agit d'un exercice important qui conditionne chaque année la mise en œuvre effective des projets d'aménagement de la ville.

Ainsi, j'ai souhaité cette année faire voter le budget en tout début d'exercice afin de pouvoir lancer au plus vite l'opération de rénovation et d'extension de la salle des fêtes et réduire ainsi sa neutralisation. Le budget 2013 permettra aussi la réalisation de nombreux autres projets dont vous trouverez le détail dans les pages de ce bulletin.

Je souhaite également évoquer ici un autre sujet important qui va toucher prochainement l'ensemble des habitants ayant des enfants scolarisés dans nos écoles, à savoir la réforme des rythmes scolaires, engagée par le nouveau gouvernement et susceptible d'être appliquée pour la rentrée 2013 ou, si nous en décidons ainsi, pour la rentrée 2014.

Comme cette réforme concerne d'abord les enseignants et les parents d'élèves, j'ai voulu leur demander en premier lieu leur avis et caler la position de la Commune sur la leur. Devant les incertitudes de la réforme en ce qui concerne l'organisation du temps scolaire et périscolaire, la répartition des rôles entre enseignants, agents de la collectivité et du monde associatif, cette concertation va permettre de décider si nous reportons l'application de cette réforme à la rentrée 2014 pour la commune de La Brède. Nous reviendrons vers vous pour plus d'explications.

Bâtonnier Michel Dufranc
Maire de La Brède

Spécial budget

Le résultat financier de l'exercice 2012 fait apparaître au 31 décembre **un excédent de 383 000 € en fonctionnement** et **un excédent de 241 500 € en investissement.**
En tenant compte des reports des années antérieures, **les réserves financières cumulées de la Commune s'établissent à plus de 1 700 000 €.**

Les dépenses de fonctionnement des services communaux sont stables depuis 2005 et sont même aujourd'hui inférieures à celles de 2008. **Les dépenses d'investissement en 2012 s'élèvent à 1 million d'euros dont l'essentiel a été consacré à l'extension de l'école primaire** (255 000 € HT), **à la voirie** (rue des Templiers, Chemin de la Girotte, sécurisation du bourg et des écoles : 220 000 € HT), **l'achat du terrain du futur centre de secours** (122 000 € HT) et **diverses opérations de modernisation des équipements municipaux**, en particulier des équipements sportifs (vestiaires du gymnase, chauffage du dojo…).

BUDGET TOTAL 2013 : 7,5 MILLIONS €

FONCTIONNEMENT

- Dépenses 3 965 000 €
- Autofinancement 1 035 000 €
- Recettes 5 000 000 €

INVESTISSEMENT

- Dépenses 2 500 000 €
- Recettes 1 465 000 €
- Autofinancement 1 035 000 €

bulletin municipal

Les clés du budget 2013

Investissement

➜ la rénovation et l'extension de la salle des fêtes,

537 000 € HT environ (coût prévisionnel des travaux)

Cette opération, dont les travaux débuteront dès le printemps, permettra de donner un nouveau visage intérieur et extérieur à cette salle utilisée chaque jour par un grand nombre de brédois, que ce soit dans le cadre associatif ou à l'occasion d'événements familiaux ou municipaux.

Il sera l'occasion de **mettre le bâtiment aux normes actuelles** en matière électrique et thermique, mais aussi d'**accessibilité des personnes** souffrant de handicap et de réorganiser l'espace tout en créant de nouvelles salles, en particulier pour les activités musicales.

La création d'un parement de bois et d'un nouveau parvis d'accès permettra également d'améliorer l'insertion de ce bâtiment emblématique de la commune dans son environnement urbain en plein centre-ville. **Il s'agit ainsi de moderniser et rafraîchir le dernier élément du patrimoine municipal** qui n'avait pas subi de réhabilitation depuis de nombreuses années.

➜ L'aménagement de l'avenue du Château

300 000 € HT environ

Dans le prolongement des aménagements du bourg conduits depuis plusieurs années en vue de structurer la commune autour de son axe de communication principal, la RD 108, cet aménagement prévoit une première phase de travaux entre l'avenue Esprit des Lois et la caserne des pompiers.

Après l'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication et la mise en place d'un éclairage public modernisé et harmonisé avec le reste du bourg, les aménagements prévoient la création de trottoirs tout le long de ce parcours, de même que l'installation de giratoires franchissables sur les deux carrefours, permettant ainsi de les sécuriser par le ralentissement et la fluidification du trafic routier.

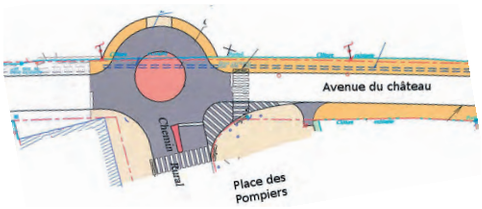

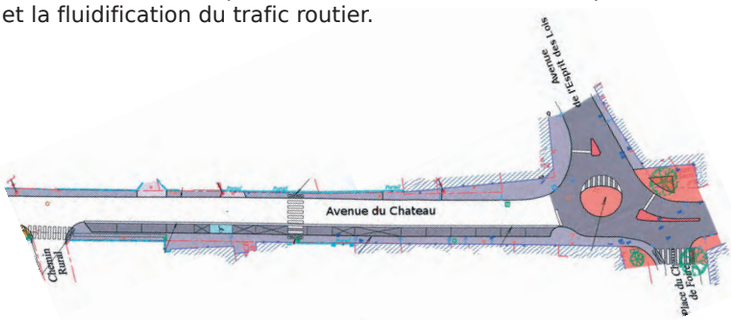

Les autres chantiers 2013

- Des **travaux de voirie** dans d'autres quartiers sont également prévus au budget (235 000 € HT) avec notamment la sécurisation de l'avenue de la Sauque, l'aménagement du carrefour de Picaut (avec le Conseil Général), la réfection du Chemin de Perthus et du Chemin Haut Reynaut…
- L'effort d'adaptation des **équipements sportifs** à l'évolution des clubs qui les utilisent sera poursuivi. Un budget prévisionnel de l'ordre de 80 000 € y sera consacré.
- L'année 2013 verra aussi s'achever des chantiers débutés en 2012 comme le **jardin public** (300 000 € HT), l'aménagement d'un **3ème terrain au stade de la Sauque** (30 000 € HT) ou la construction d'un **columbarium au cimetière** (20 000 € HT).

Fonctionnement

Les dépenses courantes ne devraient pas s'accroître, d'autant que les recettes, en particulier celles en provenance de l'Etat devraient stagner.

Le budget primitif pour 2013 ne prévoit donc pas d'augmentation significative des **charges de fonctionnement, à l'exception d'une prévision budgétaire majorée en matière de charges de personnel** : cette prévision est rendue nécessaire en anticipation de la réforme des rythmes scolaires qui générera nécessairement un transfert de charges de l'État vers les communes.

PAS DE HAUSSE DES TAUX :
Pour la 9ème année consécutive, la Municipalité a fait le choix de ne pas augmenter les taux d'impôt communaux.

A vos agendas

Samedi 23 mars : Carnaval 2013

Cette année, « la Mer » sera le thème principal retenu pour le carnaval de La Brède.

Néanmoins, chacun peut donner libre cours à son imagination pour participer à cet événement toujours très attendu.
Le Comité des Fêtes a prévu un programme très alléchant qui occupera petits et grands toute l'après midi.
Dès 14h30, les enfants pourront se faire maquiller gratuitement.
À 16h, le cortège s'élancera depuis le parking de l'école primaire Jean Cazauvieilh aux sons d'une banda. Après avoir égayé les rues du village sous une pluie de confettis distribués gratuitement, Monsieur Carnaval sera jugé et brulé en toute sécurité comme le veut la tradition.
La fête se poursuivra avec un apéritif musical offert conjointement par le Comité des Fêtes et la Municipalité sous un chapiteau dressé à cette occasion.

Mercredi 27 mars : Loto des aînés

Le club des Aînés Sourire d'Automne Brédois organise le dernier mercredi de chaque mois (sauf juillet et août) un loto à l'école primaire Jean Cazauvieilh. Prochain loto mercredi 27 mars à 14h. (30 lots). Tout public.

Mercredi 3 avril : Développement durable

Dans le cadre de la semaine du développement durable, la Municipalité vous invite à une présentation des différents types d'éclairage public, au lotissement du Ginestas ainsi qu'à une réunion d'information sur les « économies d'énergie de l'éclairage public » avec l'intervention du SDEEG.
Plus d'informations sur www.labrede-montesquieu.fr

Inscriptions aux écoles,

au restaurant scolaire, aux accueils périscolaires et de loisirs de La Brède

- Retrait du dossier en **Mairie**, pour l'inscription à partir du **18/03/2013.**
- Retour du dossier du mardi 19/03/2013 au 14/09/2013 dernier délais, **au SERVICE ENFANCE JEUNESSE : du mardi au vendredi de 10h à 12h et le mercredi de 9h à 12h et de 15h à 18h**,

OU prendre rendez-vous au **05 57 97 18 52 après de Fabienne CONSTANTIN**
enfancejeunesse@labrede-montesquieu.com
www.mairie-montesquieu.fr

Villes fleuries

Une 2ème fleur pour La Brède ?

Cette année, La Brède est sélectionnée pour l'obtention de la 2ème fleur au label des villes fleuries. Ce label a pour vocation de récompenser les efforts de fleurissement menés par les collectivités locales mais aussi de promouvoir et encourager toute action en faveur du développement des espaces verts et de l'amélioration du cadre de vie.

En 2007, La Brède avait obtenu sa première fleur, saluant ainsi le travail accompli par le Service Espaces Verts et l'ensemble des Services Techniques qui contribue à faire de La Brède une ville propre, entretenue, agréable à vivre dans le respect de l'environnement.

Votre participation compte !

Fleurissez vos balcons, vos cours et vos jardins. Toutes les initiatives privées sont les bienvenues puisque le jury prendra en compte le fleurissement des particuliers.
Un renseignement, une question, n'hésitez pas à demander à notre jardinier municipal, Patrick Raymond.

Du 2 au 5 avril 2013 : Semaine Africaine

La Municipalité vous invite au voyage à travers une programmation mêlant conte, poésie, danse, peinture et musique :

Mardi 2 avril à 18h30 - Salle Latapie
Spectacle « Terres d'Afrique » Philippe Lhomme raconte des histoires en chansons. Pour petits et grands, des chansons à danser, à écouter, à réécouter et à reprendre.
Spectacle tout public – Age conseillé 3-11 ans – Durée 45 min - Gratuit

Jeudi 4 avril à 18h30 - Salle Latapie en partenariat avec la Bibliothèque pour tous de La Brède : **Rencontre avec l'écrivain Victor Kathémo**, né au Congo, à Bukavu dans la Région des grands lacs d'Afrique. Il est l'auteur de plusieurs pièces de théâtre dont "Le mur de lamentation" en 2007, et des romans "Le ballet des ombres" en 2004 et "Naître ou ne pas naître noir" en 2007. Il nous présentera son dernier roman Le descendant africain d'Arthur Rimbaud.

Vendredi 5 avril à 20h30 - Foyer du foot : **Soirée Animation Afro-Caribéenne** avec animation et initiation Salsa par Cazy suivie d'une soirée DJ. Boissons et restauration sur place proposées par l'Association Afrique Amitié (accras, samoussas). Entrée 5 € tarif unique – Gratuit pour les – de 12 ans et les demandeurs d'emploi.

Durant toute la semaine, l'Association malienne **Afrique Amitié présentera une exposition de photos** prises lors de leurs différentes missions au Mali Salle Latapie - Exposition vente - Entrée gratuite

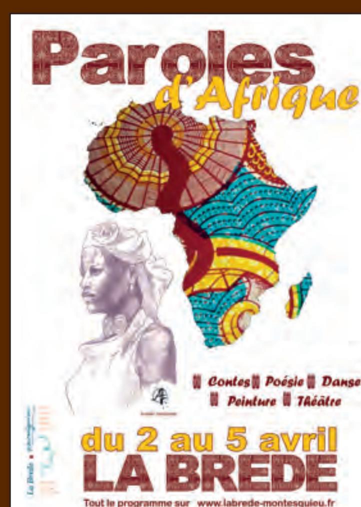

Brèves

RECENSEMENT : MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !

Le recensement est maintenant terminé. Vos réponses vont permettre de connaitre la population vivant en France pour mieux répondre à ses besoins.

Contre le frelon asiatique : Faites des pièges dès maintenant

De février à début mai, il est possible de piéger des reines fondatrices de colonies de frelons asiatiques. **Passée cette période, de nombreuses espèces autochtones (frelons jaunes, guêpes, etc.) risquent d'être capturées. Il faudra donc mieux retirer les pièges.**

Chaque fondatrice piégée égale un nid en moins.

Des pièges simples peuvent être réalisés à partir d'une bouteille en plastique vide (1,25 l ou 1,5 litre ou 2 litres) coupée au tiers supérieur et dont la partie haute sera placée à l'envers (et fixée par deux agrafes) pour faire entonnoir. Pour permettre aux petits insectes non ciblés de s'échapper, faites des petits trous (environ 5 mm) avec un bout de fil de fer chauffé. Au fond de cette bouteille, verser un verre de bière brune de préférence, un verre de vin blanc (qui repousse les abeilles), un trait de sirop (cassis ou framboise, etc.). Ce piège peut être suspendu à un arbre, de préférence au soleil, à une hauteur de 1,50 m ou 2 mètres (pour une bonne surveillance). Il peut également être placé sur un balcon.

Pour préserver l'éco-système, il est important d'aider les apiculteurs et l'ensemble des citoyens à lutter contre la prolifération du frelon asiatique. C'est un geste citoyen et écologique qui concerne tout le monde.

Jumelage

1er février 2013 à Viana, c'était la San Félices !

La San Félices à Viana commémore la fondation de la ville navarraise, jumelle de La Brède.

C'est aussi le jour des enfants qui reçoivent tous un euro symbolique à cette occasion tandis qu'à la Maison de la Culture, les élèves méritants reçoivent un prix ; généralement un livre remis par le maire de Viana, Grégorio Galilea, et par les élus. Pour cette circonstance, est également rendu hommage aux professeurs du collège Ricardo Campano de Viana.

Une délégation brédoise composée du maire, Michel Dufranc, d'un de ses adjoints, Jean Pierre Vigneron et de Carole Jault, conseillère responsable des animations communales, a été chaleureusement accueillie par les élèves vianais et la population. **Ils ont récompensé Laura Lamban Flores – élève la plus méritante en français – et rencontré son professeur, Alicia Gomez.**

Cette dernière a mis au point un voyage en France de trois jours qui donnera aux jeunes Navarrais l'opportunité de passer à La Brède et d'être reçus dans les familles, permettant ainsi aux élèves brédois et vianais de nouer de nouveaux liens.

Tribunes Libres

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et au règlement intérieur voté par le Conseil Municipal, un espace de libre expression est réservé aux différents groupes politiques, dans les communes de plus de 3 500 habitants.

La Brède Ensemble

Chers brédois,
A un an des élections municipales, force est de constater que le groupe d'opposition ouvre les hostilités avec le ton véhément de la politique politicienne qui les caractérise depuis 5 ans.
Que leur tract de propagande soit une sorte de pamphlet permanent contre l'action de la municipalité, c'est le jeu ordinaire de toute opposition.
Mais que ce jeu consiste à asséner des mensonges, dont la seule vocation est de vous tromper par de la désinformation systématique et nuire ainsi à la libre opinion de chacun, ce n'est pas digne d'un groupe d'élus.
Ainsi, on voudrait faire croire aux brédois que la rénovation de la salle des fêtes couterait un million d'euros ! Or, cette opération ambitieuse de rénovation et non de simple " toilettage " coûtera en réalité 550 000 € HT environ (la TVA est récupérée par la Commune), soit un coût de 950 € maximum au m² et non de 1800 € comme prétendu !
Nos opposants citent la future salle polyvalente de Saucats comme exemple de vertu, alors que celle-ci coûtera aux Saucatais 2 millions d'euros, pour une population deux fois moindre ! Étonnante référence !
Brédoises et brédois, ne succombez pas à la manipulation politique !

La Brède aux citoyens

En 2008, nous avions le projet d'aménager un jardin public sur le Pré de l'Espérance, dans sa partie haute, au calme, vers la gare que nous souhaitions récupérer en espace communal.
La municipalité a fait un autre choix : réserver le haut du Pré pour une salle privée, mettre les parkings le long de l'allée de la gare, et enfin, positionner le jardin public là où il restait de la place, du côté de la route.
Si nous avions été conviés à discuter de cet aménagement, nous aurions suggéré une autre disposition, et rajouté des toilettes communales, indispensables sur le site. Et vous, qu'en pensez-vous ?

laplante • www.laplante.fr • Tél.: 05 56 97 15 05

Bulletin d'informations de la Commune de La Brède
Directeur de publication : Michel Dufranc • Rédaction : Service communication • Photos : Mairie • Impression : Laplante à Mérignac • Tirage à 1800 exemplaires
Document imprimé avec des encres à base végétale, sur du papier issu de bois de forêts gérés durablement • Ne pas jeter sur la voie publique • Dépôt légal à parution
Mairie de La Brède : 1, place Saint-Jean-d'Étampes - BP 30047 - 33652 La Brède Cedex • Tél. : 05 57 97 18 58 - Fax : 05 57 97 18 50
Courriel : contact@labrede-montesquieu.com • Site web : www.labrede-montesquieu.fr